

INFORMATION EAUX

CAHIER
DÉTACHABLE
RÉFÉRENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

www.oieau.org
875.000 visites en 2002 !

Tous mobilisés à Kyoto !!

III^{ème} Forum Mondial de l'Eau - 16 - 23 mars 2003
Demandez le programme
et inscrivez-vous dès maintenant
- www.riob.org -

Adour-Garonne

Vers une nouvelle gestion de l'eau
pour le Grand Sud-Ouest Atlantique

Rhin-Meuse

Retrouvez Hector sur le site Junior

Ile de la Réunion

Roselyne BACHELOT présente
le calendrier de la réforme
de la politique de l'eau

4^{ème} CARREFOUR

DES GESTIONS LOCALES DE L'EAU
Rennes - 29 - 30 janvier 2003

COLLOQUE INTERNATIONAL : "VERS UNE STRATÉGIE

DE GESTION DURABLE DES FLEUVES"
Limoges - 30 janvier 2003

Le Label "Perle d'Eau[®]"
pour les communes du Massif Central



Office
International
de l'Eau



III^{ème} Forum Mondial de l'Eau
www.worldwaterforum.org
Kyoto - 16-23 mars 2003

SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL
Coordination : C. JUERY
Rédacteur en Chef : D. DELAGE
Conseiller à la Rédaction : J.A. FABY
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE
Abonnements : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 411,46 Euro TTC
Etranger : 341,10 Euro

Office International de l'Eau
Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 48^{ème} année

III^{ème} Forum Mondial de l'Eau

1

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 4
- Artois-Picardie 5
- Seine-Normandie 6
- Rhin-Meuse 7

Actualités

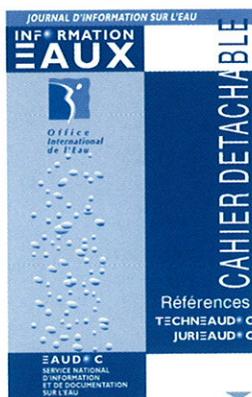
- Françaises 8
- Vie des Sociétés 11
- Autour du Monde 12
- Librairie 14
- Lu dans la Presse 15
- RIOB 17

Nouvelles de l'Office International de l'Eau

18

875.000
visiteurs
en 2002 !!

Visitez aussi notre site internet :
<http://www.oieau.org>

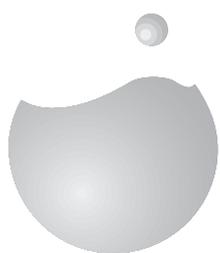


Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Agenda
des
Evénements

20



TOUS MOBILISÉS À KYOTO **III^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU** **16 - 23 MARS 2003** **DEMANDEZ LE PROGRAMME !**

Après le Forum de Marrakech en 1997 et de La Haye en 2000, la Communauté mondiale de l'eau se retrouvera à Kyoto du 16 au 23 mars 2003 pour faire le point des avancées réalisées depuis les Conférences de Paris (mars 1998) et Bonn (décembre 2001) et le Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg en août 2002.

Il s'agit bien d'éviter que l'Humanité ne soit frappée d'un "water stress" vers l'échéance 2025 !

4 rendez-vous à ne pas manquer :

Dans le calendrier très dense de cette semaine japonaise, le **RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN (RIOB)** et l'**OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU**, qui en assure le Secrétariat Technique Permanent, vous invitent aux quatre rendez-vous qu'ils organisent :

- ❶ **Le mardi 18 mars à Kyoto**
"Kyoto International Conference Hall"
10h00 - 12h00 sur l'**Agora de "la Maison des Citoyens de l'Eau"** :

Débat : "**Comment organiser la participation des usagers de l'eau dans les Comités de Bassin ?**" en partenariat avec le Secrétariat International de l'Eau (SIE) de Montréal.

- ❷ **Le mercredi 19 mars à Osaka**
"Osaka International Convention Center"
15h30 - 18h15 dans le cadre de la session "Water & Information":

Présentation : "**Le Système Euro-Méditerranéen d'Information et de Documentation sur l'Eau (SEMIDE) - 27 pays échangent leurs données**" en partenariat avec tous les Points Focaux Nationaux du SEMIDE.

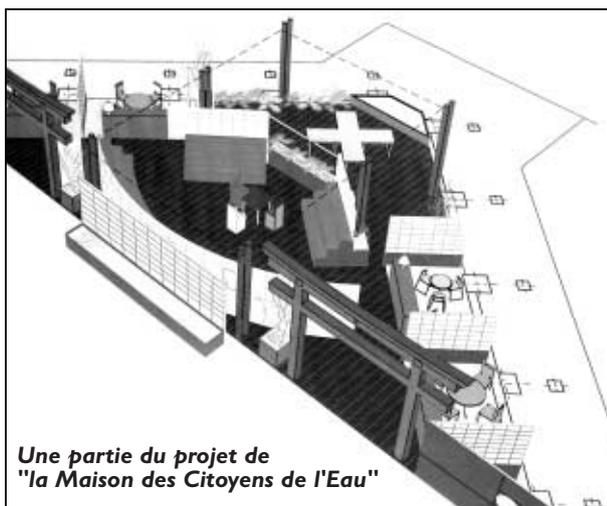
- ❸ **Le jeudi 20 mars à Shiga**
à l'Hôtel Prince OTSU
12h30 - 15h15 dans le cadre du thème "Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Bassins-Versants":

Session officielle : "**Les progrès de la gestion des eaux par bassin dans le monde**" avec la participation de tous les membres présents du Réseau International des Organismes de Bassin.

- ❹ **Le vendredi 21 mars à Shiga**
à l'Hôtel Prince OTSU
15h30 - 18h15 dans le cadre du thème "Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Bassins-Versants":

Session officielle : "**Et maintenant, quelles ambitions pour les Organismes de Bassin ?**" autour des membres du Bureau de Liaison du RIOB et du "GWP".

Si vous êtes à Kyoto du 16 au 23 mars 2003, n'hésitez pas, inscrivez-vous à l'avance pour ces quatre événements car les places seront très limitées !! ... et une priorité vous sera donnée.



Une partie du projet de "la Maison des Citoyens de l'Eau"

Contactez-nous sur :
riob2@wanadoo.fr

Ou par fax :
01 40 08 01 45

Et téléchargez
votre **fiche d'inscription** sur :

www.riob.org
au chapitre "Kyoto"

3^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU DE KYOTO

APPEL AUX SOLUTIONS DE TERRAIN

Lors du prochain **Forum Mondial de l'Eau de Kyoto** (16 au 23 mars 2003), 100 initiatives de terrain pour résoudre les problèmes de gestion de l'eau seront exposés. Le gagnant de ce concours sera invité à présenter officiellement son action.

Peuvent concourir les organismes qui ont mis en place, concrètement, une solution technique, une campagne d'information ou de formation ... dans le domaine de l'alimentation en eau, de l'assainissement, de l'irrigation, de la préservation des marais, de la gestion participative, ...

La solution devra avoir montré une réelle amélioration de la situation.

Tous les détails sont sur la page :
www.water-forum3.com/contest

KYOTO, MODE D'EMPLOI

Le Forum

358 sessions ont été enregistrées par le Secrétariat du 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau. Elles sont réparties entre les 17 "thèmes", 2 "topics", 8 "major groups", 5 "régions" et 4 "Special programs".

Le programme global est présenté page 3 dont certaines activités animées par des partenaires français.

8000 participants sont attendus au Forum.

Le Forum se déroulera sur 3 villes du 16 au 23 mars :

- **KYOTO** : au Kyoto International Conference Hall (KICH) et au Takaragaike Prince Hotel,
- **OSAKA** : à l'Osaka International Convention Centre (Grand cube Osaka), où se tiendront notamment les sessions sur les thématiques "Water & Information", "Public Private Partnership" et "Water & Cities"
- **SHIGA** : à l'Otsu Prince Hôtel et au Biwako Hall, où se tiendront notamment les très nombreuses sessions sur la thématique "Gestion intégrée de la ressource en eau" (coordonnée notamment par l'**OIEau/RIOB**).

Le lien entre le Forum et la session ministérielle

Un moment d'échanges entre participants au Forum et Ministres est prévu le 21 mars de 16h00 à 20h00. Cet échange devrait rassembler 200 Ministres + 400 représentants des participants au Forum.

La conférence ministérielle

La conférence qui se tiendra à Kyoto au Kyoto International Conference Hall (KICH) les 22 et 23 mars devrait rassembler au moins 120 Ministres.

Le Prince du Japon, le Prince d'Orange et le Président Jacques Chirac ont confirmé leur participation, de même que les Directeurs Généraux de l'UNESCO, du PNUE, de l'UNICEF et de UN-HABITAT.

La session ministérielle sera précédée d'un "Senior Official's meeting" les 19 et 20 mars.

Le "Stakeholder Center"

Le Stakeholder Center sera ouvert du 16 au 23 mars 2003 dans le "Event Hall" du "Kyoto International Conference Hall" à tous les participants.

Il comprend :

- **"Multi-Stakeholder booth"**

Il s'agit de 100 stands de 3m x 3m, situés d'une part dans le Hall lui-même (20 stands déjà réservés) et d'autre part sous une tente juste à l'entrée du Hall (80 stands).

- **"Cultural events"**

Il s'agit d'accueillir des expositions de posters des galeries de photos, des spectacles sur scène (musical, théâtral, etc.). Tous les participants peuvent de cette façon y présenter leurs activités ou des spectacles en relation avec le thème de l'eau.

- **"La maison des citoyens de l'eau" et son agora**

Cet espace, organisé par le Secrétariat International de l'eau doit permettre de mettre en avant le savoir et les expériences des populations de toutes régions du monde, afin de sensibiliser les experts, le grand public, les jeunes et les décideurs.

Le "Water Fair - Mizu-En"

Il s'agit d'une série d'événements relatifs à l'eau qui se tiendront dans la même période que le Forum, à l'attention du grand public :

- **"Water Expo"**, à Osaka sur le thème "Eau, Villes, Industrie et Future" avec une expo spéciale sur "Approvisionnement en eau et Assainissement",
- **"Mizu-En 2003 in Kyoto"** au Kyoto International Exhibition Hall du 21 au 23 mars 2003, sur le thème "Eau et culture, Eau et civilisation",
- **"Biwako Water Fair"** à Shiga, du 19 au 21 mars 2003, sur le thème "Eau et nature".

WORLD WATER FORUM

5th Floor - 2-2-4 Kojimachi - Chiyoda-Ku

TOKYO 102-0083 - JAPAN

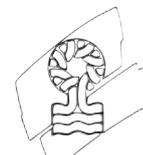
Tél. : 81 3 5212 1645 - Fax : 81 3 5212 1649

actioncontes@water-forum3.com

AGENDA DU 3^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU

Les travaux se dérouleront en anglais et en japonais ;
certaines sessions pourraient disposer aussi d'une traduction en français.

	16 SUNDAY	17 MONDAY	18 TUESDAY	19 WEDNESDAY	20 THURSDAY	21 FRIDAY	22 SATURDAY	23 SUNDAY
	Kyoto	Kyoto	Kyoto	Kyoto	Kyoto	Kyoto	Kyoto	Kyoto
Venue	Kyoto International Conference Hall, Kyoto Takaragaike		Osaka	Osaka	Shiga	Shiga		
		Water, Food, and Environment			Integrated Water Resources management (IWRM) and Basin Management (Shiga)			
		Water and Climate	Water and Governance					
		Water for Peace	Agriculture, Food, and Water					
	Water Supply, Sanitation, Hygiene, and Water Pollution		Water and Cities (Osaka)			Financing Water Infrastructure		
	Water and Culture Diversity		Water and Information (Osaka)					
			Groundwater (Osaka)		Water, Education, and Capacity Building			
	Water and Energy		Floods					
		Water, nature, and Environment	Water and Poverty					
Issues	Other Sessions	Other Sessions	Other Sessions	Other Sessions	Other Sessions	Other Sessions	Other Sessions	Other Sessions
Topics			Public-Private Partnership (Osaka)		Dams and Sustainable Development			
Special programs	World Water Actions					Water and Parliamentary Ministers Meeting on "Water, Food, and Agriculture" (Shiga)	World Water Assessment Programs	
Major groups		Water Journalists Panel	CEO Panel (Osaka)	Union Panel (Osaka)	Children's World Water Forum	Water Development Partners Panel		
		Gender and Water Panel	Youth World Water Forum	Science, Technology, and Management Panel				
Regional Days		Day of Africa	Day of Asia and Pacific	Day of the Americas	Day of the Middle East and the Mediterranean	Day of Europe		
Ceremonies (Kyoto)	Opening Ceremony							Closing ceremony
	Award Ceremony for King Hassan Great World Water Prize	Award Ceremony for Water Journalists Competition			3rd World Water Forum Memorial Forest (Shiga)	Award Ceremony for Water Voices messenger Prize		
Stakeholder Center	On-site presentation and meeting space for participants							
Press Center								Forum
Ministerial Conference (Kyoto)				Senior Officials Meeting		Dialogue between Forum Participants and Ministers	Ministerial Conference	
Kyoto						Kyoto Festival		
Shiga				Shiga Festival				
Osaka			Water EXPO					
Lake Biwa and the Yodo River Basin Area	Festival in the basin area							
Basinwide Events	Events in the basin area				Water Fair and Festival "Mizu-En"			



DÉCOUVERTE :

"LA RIVIÈRE, DES POISSONS ET DES HOMMES"

"La rivière, des poissons et des hommes", telle est l'exposition réalisée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Fédération de pêche de la Haute-Garonne et EDF, acteurs essentiels dans la gestion, la protection, le développement et l'aménagement des rivières.

Présentée à l'espace EDF Bazacle du 5 au 24 novembre, cette exposition était constituée de trois pôles thématiques. Elle a permis de découvrir la rivière, de la source à l'estuaire, ses utilisations - dont la pêche et l'hydroélectricité - et les poissons.

L'espace rivière, milieu vivant, source de vie

La rivière, c'est aussi l'eau et l'espace qui l'accompagne. Les connaître, comprendre leur fonctionnement et leur vie, peut mieux faire prendre conscience de leur fragilité et de leur équilibre vulnérable. C'est dans cet esprit que l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a conçu le module "L'espace rivière, milieu vivant, source de vie". Des panneaux panoramiques visualisent sous forme d'une fresque très colorée la rivière, de la source à l'estuaire, les milieux naturels qui les accompagnent, les usages et les menaces mais aussi les actions de gestion et de prévention. D'autres panneaux fournissent des informations complémentaires sur les écosystèmes, les débits, les zones humides, la chaîne alimentaire, l'auto-épuration, ...

La rivière, les poissons et la pêche

Au travers d'aquariums présentant les différentes espèces de poissons vivant dans les rivières du bassin

Adour-Garonne, la Fédération de Pêche de la Haute-Garonne invitait à un voyage au fil de la rivière.

Un simulateur de pêche, constitué d'une véritable canne à pêche et d'un écran géant, permet de vivre toutes les sensations réelles... d'une pêche virtuelle.

A l'extérieur, un bassin réservé aux plus jeunes leur donnait la joie de pêcher et d'emporter leur première truite.

L'eau, la vie, l'énergie

Ce thème a permis à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et EDF de présenter 10 ans de partenariat pour une gestion concertée de l'eau dans laquelle l'hydroélectricité a toute sa place. Parmi les actions menées conjointement, étaient présentés notamment :

- le soutien des étiages de la Garonne grâce aux déstockages, par EDF, de l'eau des barrages d'Izourt, de Laparan et de Soulcem en Ariège,
- la gestion par " transparence " sur la retenue d'Artigues, permettant de rétablir le passage des sédiments à travers le barrage,
- sur l'Adour, l'utilisation des ouvrages hydroélectriques pour récupérer les déchets flottants et les éliminer,
- sur la Garonne, le retour des poissons migrateurs, emblématiques d'une bonne qualité des eaux, par la construction d'ouvrages de franchissement des barrages.

VERS UNE NOUVELLE GESTION DE L'EAU POUR LE GRAND SUD-OUEST ATLANTIQUE

Jean François-Poncet, Président, a réuni le Comité de Bassin Adour-Garonne à Bordeaux jeudi 5 décembre 2002.

Cette séance a permis notamment de présenter :

- les principes fondateurs et les dispositions principales de la Directive-Cadre européenne sur la gestion des eaux,
- le 8^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, qui fixe pour les années 2003-2006 les modalités des aides aux maîtres d'ouvrage et les taux des redevances.

Elle constitue l'une des étapes clés de la phase de concertation avec les acteurs locaux de l'eau engagée ce trimestre dans les huit commissions géographiques soit plus de 1200 personnes consultées. Cette concertation débouchera, en 2009, sur un nouveau plan de gestion et la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux -SDAGE- pour le grand Sud-Ouest.

La gestion de l'eau par bassin versant développée en France depuis près de 40 ans est consacrée au niveau européen à travers la Directive-Cadre européenne. Cette Directive introduit de nouvelles notions (masses d'eau, milieux fortement modifiés, état écologique...) et de nouvelles méthodes (information et consultation du public, analyse économique,...) qui impliquent une adaptation des outils français de gestion de l'eau.

Cependant, Jean François-Poncet a fait part à la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, de ses regrets sur le fait que l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, faute de moyens, soit aujourd'hui dans l'incapacité de répondre, comme il convient, à la fois aux obligations ré-

glementaires, aux objectifs environnementaux et aux préoccupations sociales et économiques de la politique de l'eau du grand Sud-Ouest.

Dans le cadre d'un programme trop étriqué, le poids des instructions données par les Autorités de tutelle pour respecter les obligations communautaires limite singulièrement les marges de manœuvre du Comité de Bassin et du Conseil d'Administration pour répondre aux préoccupations locales souvent décalées par rapport aux prescriptions nationales.

Par exemple, si la priorité donnée à l'assainissement des grandes agglomérations ne peut être contestée compte tenu des échéances fixées par Bruxelles (beaucoup sont encore en retard et se trouvent dans une situation non conforme), force est de constater qu'elle ne trouve pas le meilleur écho dans le grand Sud-Ouest, composé essentiellement de communes rurales.

De même, la requalification du **PMPOA** (Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole), conduit à envisager, en priorité, selon les dernières instructions, le traitement des effluents des exploitations agricoles situées en zones vulnérables qui, pour l'essentiel, ne correspondent pas aux zones d'élevage du Bassin Adour-Garonne.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

LES ÉDITIONS TECHNIQUES DE L'AGENCE

Le site web de l'Agence Artois-Picardie offre plusieurs documents à télécharger :

- **Guide du raccordement à l'égout**

Ce document répond à une forte demande d'information. Il est élaboré pour que les entreprises et les particuliers disposent d'un guide pratique, résumant d'une façon aussi accessible que possible le savoir-faire et les recommandations en matière de travaux intérieurs de raccordement à l'égout. Le succès de ce guide, édité pour la première fois en 1993, a conduit à envisager une nouvelle édition en 1999.

- **L'irrigation et les ressources en eau**

Dans le bassin Artois-Picardie (Nord, Pas-de-Calais, Somme, nord de l'Aisne), l'irrigation a connu un développement important depuis 1988. En particulier sous la pression des industries agro-alimentaires soucieuses d'obtenir des productions en qualité et quantité constantes. Des accidents climatiques, ayant entraîné d'importants sinistres agricoles (notamment la sécheresse de l'été 1994), ont été une incitation supplémentaire au développement de l'irrigation.

- **Qualité des eaux et Érosion**

L'érosion est un phénomène aussi vieux que la Terre, courant dans les zones de montagne et les régions méditerranéennes, le Nord de la France avait peu à en souffrir, jusqu'à la fin des années 1970 où l'érosion s'aggrava de manière préoccupante dans nos régions de grande culture. Inondations, coulées boueuses, perte de fertilité des sols, destruction des cultures, et bien sûr dégradation de la qualité de l'eau des rivières et des nappes souterraines, ses méfaits ne se comptent plus. La pluie a moins d'influence qu'on ne le pense, l'érosion tient plutôt à la nature des sols (fertiles, mais fragiles car peu argileux dans le Nord) et aux pratiques agricoles (agrandissement des parcelles, augmentation des cultures de printemps qui laissent la terre nue l'hiver, disparition des haies et des fossés...).

- **L'eau souterraine**

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, l'Agence de l'Eau a réédité ce cahier sur le thème de l'eau souterraine. Dans le bassin Artois-Picardie, 96% de l'eau est d'origine souterraine. Cette eau souterraine pourvoit aux besoins des habitants, des industriels et des agriculteurs. C'est une ressource essentielle à protéger. Cette brochure riche en illustrations et en cartographies, permettra aux professeurs des collèges, notamment, de sensibiliser les jeunes à la sauvegarde de cette richesse et de son environnement.

- **Guide de l'assainissement des communes rurales**

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie accompagne les élus et leurs partenaires dans leurs actions en matière d'assainissement, qui concourent à améliorer la qualité de la vie des concitoyens et à mettre en place un environnement préservé, pour les générations futures. Or, les communes rurales semblent particulièrement dépourvues pour répondre aux exigences d'une réglementation nouvelle et organiser un service public d'assainissement. Ce guide se veut pédagogique et répond aux principales interrogations formulées par les élus en milieu rural.

JACQUES VERNIER RÉÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE BASSIN

Jacques Vernier, Maire de Douai, Conseiller Régional a été réélu à la présidence du Comité de Bassin Artois-Picardie, vendredi 22 novembre 2002.

Elu pour 3 ans, Jacques Vernier entame son 4^{ème} mandat.

Ce "Parlement local de l'eau", dont les membres sont élus pour 6 ans, compte 75 membres titulaires (et 75 suppléants), et plusieurs "grands collèges" :

- des représentants des Régions (3), des Départements (17) et des Communes (9)
- des représentants des acteurs économiques (37) (industrie, agriculture, pêche) et des représentants des usagers (2) (monde associatif)
- des représentants des milieux socio-professionnels (2) (chambres de commerce,...)
- des représentants de l'Etat (15).

Sa zone de compétence est le bassin Artois-Picardie (Région Nord-Pas-de-Calais, Département de la Somme et nord de l'Aisne).

En remerciant ses électeurs, Jacques Vernier a rappelé sa volonté d'associer tous les partenaires directement concernés pour la gestion de l'eau dans la région, en particulier la mise en œuvre de la "Directive-Cadre" qui prévoit pour 2015 d'atteindre un bon état écologique dans tous les Etats membres.



FAIRE PARTICIPER LE PUBLIC À LA GESTION DE L'EAU

Samedi 7 décembre 2002, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, en collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, a organisé un atelier "Eau et relais d'opinion" à destination du monde associatif.

Cet atelier s'inscrit dans la série "des rencontres" que l'Agence de l'Eau organise régulièrement depuis 10 ans avec les associations de protection de l'environnement, d'éducation à l'environnement, les associations de pêche et plus récemment avec les associations de consommateurs. Le thème de cet atelier était la Directive-Cadre Eau qui a été adoptée par le Parlement Européen le 23 octobre 2000.

La grande nouveauté de cette Directive est qu'elle demande aux Etats membres une participation active du public à la gestion de l'eau.

Outre la mise à disposition des informations sur l'eau, l'avis du public doit être exprimé sur le Plan de Gestion. Trois consultations formelles seront organisées en 2006 - 2007 - 2008.

La "participation citoyenne" étant peu pratiquée en France et le niveau de connaissance du thème de l'eau n'étant pas très élevé dans le grand public, l'exercice s'avère difficile.

De nouveaux modes de communication et d'échanges devront être mis en place en concertation avec les acteurs de terrain que sont les associations. Cet atelier a permis d'en débattre.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818

59508 DOUAI CEDEX

Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28

www.eau-artois-picardie.fr



RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT : UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DES COÛTS

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a lancé une étude sur le coût de création des réseaux d'assainissement sous charte qualité et hors charte qualité.

Cette étude réalisée sur une période allant de 1995 à 2000 par le cabinet JMF-Conseil vient d'être rendue publique.

A ce jour et depuis 1995, **trois chartes qualité** des réseaux d'assainissement ont été signées sur le bassin Seine-Normandie : la charte Basse-Normandie, la charte Haute-Normandie et la charte Oise-Aisne. Ces chartes s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat entre le maître d'ouvrage, le maître d'oeuvre, les entreprises, les fournisseurs, les contrôleurs et les financeurs. Véritable partenariat la charte qualité permet de construire des réseaux répondant aux objectifs de durabilité et de dépollution.

Après ces quelques années, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a souhaité constater l'impact de ces chartes sur les coûts d'un chantier. Le cas de la charte Oise-Aisne a été choisi comme référence.

Sur un échantillon de 84 opérations, dont 44 réalisées sous charte qualité (pour un montant total de 28 438 000 €) et 40 réalisées sans tenir compte de la charte (pour un montant de 8 434 000 €), le coût moyen final du mètre est de 266,48 € pour les opérations sous charte contre 255,50 € pour les opérations hors charte. Soit une différence de 4 % seulement.

Comparés aux coûts prévisionnels, les coûts finaux des chantiers sous charte sont moins dépassés que ceux des chantiers hors charte. Ceci est une conséquence d'une meilleure maîtrise des budgets. De plus, si on considère les dépassements supérieur à 5 % (devant faire appel à un avenant validé par une Assemblée délibérante), 20 % des opérations hors charte qualité dépassent leur coût initial de plus de 5 % alors que seulement 7 % des opérations sous charte qualité présentent ce même dépassement.

Ces chartes qualité ont donc un impact positif en terme de maîtrise des budgets de l'opération sans provoquer de surcoût.

UNE BROCHURE SUR LA MICROFAUNE DES BOUES ACTIVÉES

L'analyse écologique régulière des boues activées permet souvent d'anticiper un événement en décelant suffisamment tôt l'amorce d'un dysfonctionnement.

Richement illustrée, cette brochure didactique "**Microfaune caractéristique des boues activées**" vise à promouvoir l'analyse écologique, en complément des

analyses physico-chimiques classiques et s'adresse aux exploitants des stations d'épuration.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01.41.20.16.00 - Fax : 01.41.20.16.89
www.aesn.fr

LE CNFME

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

- EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES COMMUNES
- EAUX DE PROCESS ET DEPOLLUTION INDUSTRIELLE

LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE L'EAU



- Le catalogue général des formations professionnelles continues
- Plus de 200 stages certifiés ISO 9001
- Des stages "à la carte" intra-entreprises
- Une équipe de 25 formateurs permanents
- 30 000 m² d'espaces pédagogiques
- des pilotes industriels pour une mise en situation de travail
- 15 000 journées stagiaires/an
- 4 000 stagiaires/an :
 - Ingénieurs et Managers
 - Chefs d'Equipe et Techniciens Supérieurs
 - Techniciens
 - Ouvriers et Employés



Office International de l'Eau
22 rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70
Fax : 05 55 11 47 01
E-mail : cnfme@oieau.fr
Internet : www.oieau.org/cnfme



L'AGENCE AIDE LES COLLECTIVITÉS

LA VILLE DE BARR

Elle regroupe environ 5.900 habitants.

L'alimentation en eau potable est assurée à partir de :

- 24 sources situées sur le massif du Mont Saint-Odile ayant, à l'exception des sources de Wolsfesen, une Déclaration d'Utilité Publique datant de 1987,
- un forage implanté au nord de Zellwiller présentant de fortes teneurs en nitrates (70 mg/l), également déclaré d'utilité publique depuis 1987,
- une interconnexion avec le réseau principal du syndicat des eaux de Stotzheim et environs permettant de compléter, en période d'étiage des sources, la dilution de l'eau du forage.

L'eau produite est désinfectée au moyen de dispositifs par ultraviolets et stockée dans le réservoir de Dietz (1000 m³) pour l'eau en provenance des sources et dans celui de Rippesholtz (500 m³) pour l'eau en provenance du forage de Zellwiller et de Stotzheim.

Une partie des ouvrages datant de la création des installations d'eau potable de la ville, cette dernière s'est engagée dans un vaste programme de travaux d'amélioration de la qualité de l'eau. Celui-ci s'est concrétisé par la signature d'un premier contrat pluriannuel portant sur la période 1992 - 1996 et par la réalisation de l'interconnexion au syndicat des eaux de Stotzheim en 1998.

Aujourd'hui, la ville de Barr souhaite :

- ◆ poursuivre la mise en conformité des ouvrages de captage de ses sources, c'est-à-dire mettre en place des clôtures, aménager les accès, recapter certaines sources, rénover les ouvrages annexes et les conduites d'adduction et réaliser les travaux destinés à limiter les infiltrations d'eaux de surfaces (montant des travaux : 1 529 000,00 € HT),
- ◆ réhabiliter ses réservoirs qui datent de 1895 et 1965 (montant de 448 240,00 € HT),
- ◆ entreprendre une partie du renforcement/renouvellement de son réseau de distribution d'eau (montant de 1 301 400,00€ HT).

L'ensemble de ces travaux sera réalisé sur la période 2002 - 2006.

Il représente un investissement global de :
3 278 640,00 € HT.

LE SYNDICAT DES EAUX DU CANTON DE SELTZ

Il regroupe 10 communes (Aschbach, Buhl, Hatten, Hoffen, Niederroedern, Oberroedern, Rittershoffen, Schaffhouse-près-Seltz, Seltz et Stundwiller) soit une population totale de 10.065 habitants.

Il est alimenté par 2 forages indépendants situés à l'extrémité des réseaux d'adduction et qui captent la nappe alluviale rhénane.

L'ossature du réseau d'adduction est principalement orientée d'est en ouest à partir d'une conduite maîtresse desservant directement, en automne, les différentes communes raccordées. En cas de rupture de l'approvisionnement soit par rupture de la conduite, soit par pollution au droit des forages existants, l'ensemble du syndicat peut être privé d'eau. C'est la raison pour laquelle le Syndicat du Canton de Seltz a décidé de s'interconnecter au **Syndicat Mixte de Production de Wissembourg** dont les conduites principales sont relativement proches.

La réalisation de ce contrat sur la période 2002-2004, permettra au Syndicat :

- d'être en conformité au niveau de la défense incendie (renforcements, maillages et poteaux incendie),
- de sécuriser son approvisionnement à partir du Syndicat Mixte de Production de Wissembourg en cas d'ennuis graves dans son système de production ou sur les conduites maîtresses,
- de sécuriser son approvisionnement en installant un système de télégestion sur la station de pompage et des vannes automatiques pour faciliter les changements de ressources.

Coût total des travaux : 1 579 500 € HT.



BIENVENUE À HECTOR !



L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse lance son **site junior**, avec un seul objectif en tête: permettre aux enfants (et leurs parents) d'apprendre en s'amusant à devenir des écoci-toyens.

A l'adresse :

<http://www.eau-rhin-meuse.fr/hector/index.htm>
Hector et sa bande sont là pour éduquer en s'amusant, grâce à des jeux, des images et des informations sur le circuit de l'eau et les risques de pollution.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019
57161 MOULINS LES METZ
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

ACTUALITÉS FRANÇAISES

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS DE BASSIN, À L'ILE DE LA RÉUNION

Pour la première fois, la Conférence des présidents de Comités de Bassin s'est réuni en présence de **Roselyne Bachelot-Narquin** dans un bassin d'Outre-Mer alors qu'il y a maintenant dix ans que le Parlement a voté la création de Comités de Bassin en Guyane, en Martinique, en Guadeloupe et bien sûr à la Réunion.

Le dispositif propre aux Comités de Bassin Outre-Mer ne cesse de s'enrichir. Trois SDAGE ont été adoptés : le quatrième, celui de la Guadeloupe, devrait l'être en 2003.

La Ministre a rappelé son souhait "que les Comités de Bassin engagent en 2003 la phase dite de l'état des lieux avant d'entamer, après 2004, celle d'une adaptation des SDAGE à la Directive-Cadre. Un cadre méthodologique commun est en voie de finalisation ; Il devrait permettre une nécessaire souplesse au niveau des Etats membres, comme l'a montré la toute récente réunion de travail des directeurs européens de l'eau à Copenhague à laquelle a participé activement le nouveau Directeur français, **Pascal Berteaud**."

La Ministre a également resitué la réforme de la politique de l'eau en tenant compte des chantiers simultanés de la décentralisation, de la Charte de l'environnement et de la stratégie nationale du Développement Durable.

Pour cela, elle a proposé un débat en trois phases :

- une première phase nationale jusqu'à la fin de février 2003 permettra des contacts bilatéraux avec les représentants nationaux des principaux acteurs afin de définir les enjeux et le champ du débat local.
- la phase de **débat local**, dans le courant du deuxième trimestre 2003, s'articulera autour des Comités de Bassin. Dans l'esprit de la politique de décentralisation et des principes politiques de transparence et de participation, une démultiplication du débat au niveau des commissions géographiques, lorsqu'elles existent, et à l'initiative des régions ou des départements, voire de groupements aura lieu.
- Enfin une phase de **synthèse**, dans le courant du deuxième semestre 2003, pourrait donner lieu, en liaison avec le Parlement, à des **Assises Nationales** qui feraient ainsi écho au récent colloque du **Cercle Français de l'Eau** et qui relaieraient les initiatives.

L'objectif en sera la synthèse des recommandations qui serviront de base à la construction d'une politique de l'eau rénovée et d'un plan d'action partagé par tous les acteurs ainsi qu'à l'ossature d'un projet de loi qui viendrait en discussion au Parlement en 2004.

INAUGURATION DE L'AFSSE

Jean-François Mattei, Ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes Handicapées, et **Roselyne Bachelot-Narquin**, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, ont inauguré le 27 novembre l'AFSSE (Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale) à Maisons-Alfort.

L'AFSSE, créée par la loi du 9 mai 2001, est sous la double tutelle des Ministres Chargés de l'Environnement et de la Santé. Elle a pour mission de contribuer à assurer la sécurité sanitaire et d'évaluer les risques dans le domaine de l'environnement.

Les premières missions demandées porteront sur la veille scientifique des risques de la téléphonie mobile, l'état des lieux des risques sanitaires environnementaux en France et l'amélioration de l'expertise dans le domaine des substances chimiques.

Monsieur **Guy Paillotin**, qui fut en particulier Président de l'INRA de 1991 à 1999, vient d'en être nommé Président du Conseil d'Administration par un décret du Président de la République du 25 novembre.

"PRESTIGE" :

ROSELYNE BACHELOT A DÉCIDÉ D'ANTICIPER L'ÉVENTUALITÉ D'UNE POLLUTION DES CÔTES FRANÇAISES

La crise liée au naufrage du pétrolier "Prestige" se traduit aujourd'hui par une catastrophe écologique en Espagne, dont des répercussions économiques importantes sont attendues.

Compte-tenu de l'importance de la cargaison de fioul naufragée et de l'incertitude météorologique, le risque que les côtes françaises soient affectées est important, même si aucune nappe d'hydrocarbures ne menace à l'heure actuelle les rivages français.

Simultanément aux actions conduites par les moyens français sur zone, en appui des moyens espagnols, **Roselyne Bachelot-Narquin**, en liaison avec **Nicolas Sarkozy** et **Gilles De Robien**, a donc décidé d'anticiper l'éventualité d'une pollution des côtes françaises.

Elle a envoyé une circulaire aux Préfets des départements du littoral atlantique leur demandant de mobiliser les principaux services de l'Etat concernés.

Ainsi, elle leur a notamment demandé de :

- dresser les états de référence des milieux naturels,
- recenser les consignes à diffuser pour un nettoyage des sites respectueux des milieux,
- se préparer à une gestion efficace des déchets d'hydrocarbures.

Elle leur a aussi demandé d'entrer en contact avec les principaux élus locaux concernés.

POLLUTEC : VISITE ET ÉCHANGES SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC TOKIA SAÏFI



Le 29 novembre, **Tokia Saïfi**, Secrétaire d'Etat au Développement Durable, a visité le salon **Pollutec**, rendez-vous important entre les acteurs privés et publics pour découvrir la diversité de l'offre mondiale en matière d'amélioration de la qualité de l'environnement.

Cette année, Pollutec était placé sous le double signe du développement durable et de l'international, dans la logique de la coopération Nord-Sud prônée au dernier Sommet Mondial pour le Développement Durable de Johannesburg. Au lendemain du premier séminaire gouvernemental sur le développement durable où tous les Ministres se sont mobilisés sur le sujet et, où les questions internationales ont fait l'objet d'une attention particulière, cette visite a permis de découvrir et de féliciter les nombreuses initiatives déjà prises dans ce domaine.

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

Vu dans l'**hebdoSai** n°48, le bulletin hebdomadaire de la Direction Générale de l'Administration, des Finances et des Affaires Internationales - Service des Affaires Internationales du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable :

- **G8 Environnement 2003** : Tirant profit de la tenue du Comité des politiques de l'environnement de l'OCDE, le Ministère a accueilli le 26 novembre les hauts fonctionnaires en charge de la préparation du G8 Environnement dans leur pays. Il leur a été précisé qu'en 2003, cette manifestation sera organisée à **Angers du 25 au 27 Avril 2003**. Ce G8 Environnement reprendra et développera des thèmes phares du Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg : Afrique, modes de consommation et de production, gouvernance internationale de l'environnement.
- **Résultats du COCOP** : Le Comité COCOP (Fonds Interministériel de Coopération en Europe de l'Est) s'est tenu cette semaine au Ministère des Affaires Etrangères. Des financements ont été accordés à 7 projets touchant le domaine de l'environnement. Parmi ces projets, quatre portaient sur un appui institutionnel dans le domaine de l'eau respectivement en Slovaquie, Pologne, Ukraine et Moldavie.

- **Hongrie** : Le Comité de pilotage du jumelage PHARE relatif à la mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'eau (volet pollutions industrielles) s'est tenu le lundi 2 décembre à Budapest. Dans le cadre de cette action, un expert français, issu de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie est détaché au sein du Ministère Hongrois de l'Environnement.
- **Pesticides** : la Commission a annoncé que 320 substances actives utilisées dans les produits phytopharmaceutiques - dont des insecticides, des fongicides et des herbicides - seront retirées du marché en 2003 dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive 91/414 portant sur l'autorisation, l'utilisation et le contrôle des produits phytopharmaceutiques.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01.42.19.20.21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

UBIFRANCE : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE 2003

Du 2 au 5 février 2003 à Abu Dhabi

UBIFRANCE, l'Agence Française pour le Développement International des Entreprises, gère le pavillon français à l'exposition **Environment and Energy 2003** qui aura lieu à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) du 2 au 5 février 2003.

- E&E 2003 sera le rendez-vous environnemental de tous les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, tout comme en 2001 où 12 délégations officielles des pays de cette zone étaient présentes.
- Selon la Banque Mondiale, les Emirats Arabes Unis devraient investir 46 milliards de dollars dans les projets environnementaux sur les 10 prochaines années.

- Pour le seul secteur **d'approvisionnement en eau potable**, l'investissement annuel de chacun des 26 pays de la région pour les 10 prochaines années sera compris **entre 4.5 et 6 milliards de dollars**.
- Le 4 février est célébré comme le jour national de l'environnement dans les Emirats Arabes Unis, ce qui donnera lieu à un certain nombre de manifestations publiques pendant la durée du salon.

UBIFRANCE
14 Avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : 01 44 34 50 01
www.ubifrance.com

SÉMINAIRE ENGEES

"LES NOUVEAUX TERRITOIRES DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE - CHANGEMENTS D'ÉCHELLE ET ÉVOLUTION DE LA RELATION AVEC L'USAGER"

Le 23 janvier 2003 à Strasbourg

La décennie à venir pourrait être marquée par une profonde évolution des "territoires" de la gestion de l'eau potable. Sous l'impulsion européenne, la généralisation du "district hydrographique" comme échelle de référence et de la "gestion intégrée" inscrit les services dans un contexte plus large, avec lequel il va falloir apprendre à composer. Dans le même temps, les impératifs d'efficacité et de sécurité des approvisionnements, les récentes lois sur l'intercommunalité tendent à accroître le périmètre des services.

Ces changements d'échelle ont des conséquences importantes sur la gouvernance de l'eau potable. Ils se mêlent étroitement à la transformation en cours de la figure de l'utilisateur et de la nature du bien " eau potable ". L'autre territoire à (re)construire est donc aussi celui de la relation à l'utilisateur. Cette reconstruction passe d'abord par la tarification, appelée à réaliser une triple exigence d'efficacité, d'incitation aux comportements

responsables, et enfin de solidarité. Elle suppose aussi la mise en place de nouveaux cadres de participation, à l'échelle du service comme du bassin.

A travers la confrontation de points de vue d'acteurs institutionnels, du terrain et de la recherche, ce séminaire organisé par l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement) en collaboration avec le CEMAGREF et l'AGHTM entend poser les bases d'une réflexion sur ces enjeux essentiels.

ENGEES

1 quai Koch BP 1039 F - 67070 - Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 24 82 82 - Fax : 03 88 24 82 84
engees@engees.u-strasbg.fr
www-engees.u-strasbg.fr

UNIVERSITÉ DE LIMOGES :

COLLOQUE INTERNATIONAL "VERS UNE STRATÉGIE DE GESTION DURABLE DES FLEUVES"

Le 30 janvier 2003 à Limoges

L'Institut Fédératif Environnement et Eau, la faculté de Droit et des Sciences Economiques, le Criveau, la Faculté des sciences, le Isee, le Centre International de Droit Comparé de l'Environnement, l'Association Française des Etablissements Publics de Bassin avec la participation du Conseil Régional du Limousin, de l'Office International de l'Eau, des Agences de l'Eau (Adour-Garonne et Loire-Bretagne) organisent le 30 janvier 2003 à Limoges un colloque international intitulé "Vers une stratégie de gestion durable des fleuves".

Au programme :

- Les enjeux juridiques du droit des fleuves : entre stratégies et moyens ;
- Les Organismes de Bassin fluviaux dans le monde et les actions engagées :
 - . Les expériences en Amérique du Sud
 - . Les pratiques en Afrique ;
- Les aspects techniques de la gestion à l'échelle des bassins versants, questions à résoudre :
 - . quantités et qualités,

- . milieux et espèces ;
- Présentation du programme expérimental ISIS (Québec) ;
- Les politiques communautaires de gestion par bassin ;
- La place des fleuves dans l'aménagement du territoire : aspects économiques ;
- Eau et aménagement du territoire : aspects sociaux et environnementaux ;
- La question de la création de l'Institut International sur les bassins fluviaux.

UNIVERSITÉ DE LIMOGES

Faculté de Droit et des Sciences Economiques
CIDCE - Hôtel La Bastide - 32 Rue Turgot
87 000 Limoges
Tél. : 05 55.34.97.24 - Fax : 05 55 34 97
cidce@voila.fr

"PLANET'ERE"

LE RÉSEAU FRANCOPHONE DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Au Centre National de la Mer NAUSICAA, les 18 et 19 novembre 2002, s'est réuni le comité de pilotage provisoire du Collectif International francophone **Planet'ERE**.

Le compte rendu complet est disponible en téléchargement à l'adresse <http://www.planetere.org/>.

A signaler que l'Assemblée Générale constitutive de l'ONG Planet'ERE se déroulera les 4, 5 et 6 mars 2003 au Maroc.

Les 3 et 7 mars seront consacrés à de la formation. Des représentants de tous les pays sont attendus.

RÉSEAU ECOLE ET NATURE

Espace République
20, rue de la République - 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 06 18 70 - Fax : 04 67 92 02 58
www.ecole-et-nature.org - www.educ-envir.org
www.planetere.org

BIO-RAD :

UNE TECHNIQUE ALTERNATIVE DE DÉTECTION DES LÉGIONNELLES

Les cas de légionellose ont défrayé la chronique au cours des mois passés. Leur prévention implique une détection rapide des légionnelles.

La technique classique décrite dans la **norme AFNOR NF T 90-431** est la culture de la bactérie sur milieu spécial (BCYE). Le résultat est exprimé en Unité Formant Colonie (UFC) par litre. La limite de détection de la maladie est entre 50 et 100 CFU/L. Cette méthode est largement appliquée aujourd'hui dans les laboratoires d'analyse de l'eau, malgré des inconvénients majeurs. Une des principales caractéristiques de cette méthode est que la culture de Legionella sur boîte est très lente. Pour obtenir un résultat, le laboratoire doit attendre **entre 10 et 15 jours**. Cette technique est également très complexe, nécessitant l'accumulation d'un grand nombre de boîtes. De plus, toutes les souches de Legionella ne poussent pas sur milieu solide. Depuis quelques temps, les laboratoires d'analyse de l'eau se tournent vers des méthodes alternatives.

Le besoin de méthodes plus rapides et plus simples ont conduit **Bio-Rad** à développer un test pour la quantifi-

cation de Legionella spp. et Legionella pneumophila par la méthode PCR (Polymerase Chain Reaction).

Le kit **iQ-Check Legionella** contient tous les réactifs nécessaires à l'extraction de l'ADN, à l'amplification et la quantification par PCR, pour l'analyse complète de 19 échantillons simultanément au cours d'un cycle de PCR. La détection et la quantification sont effectuées grâce à l'amplification de séquences spécifiques pour le genre Legionella et pour tous les sérotypes de la souche Legionella pneumophila. Les deux gammes standard fournies dans le kit permettent d'établir le lien entre le nombre de copies de séquences cibles détectées et le nombre de bactéries contenu dans l'échantillon au départ.

Le kit est développé selon les performances décrites dans la norme en préparation relative à la détection et à la quantification des légionnelles par la technique de PCR (NFT90E).

BIO-RAD

3 boulevard R. Poincaré - 92430 Marnes-la-Coquette
Tél. : 01 47 95 60 00 - Fax : 01 47 41 91 33

VIVENDI WATER ENRICHIT SA GAMME GENESYS

La plupart des sites industriels grands consommateurs d'eau sont souvent confrontés durant leur exploitation à des impératifs de production et d'utilisation d'urgence en matière d'eau purifiée :

- panne de chaîne de production d'eau,
- opérations de maintenance,
- augmentation de production ponctuelle,
- mise en route parallèle de ligne de production existante.

Toutes ces situations nécessitent une intervention complémentaire ponctuelle de production d'eau purifiée qui soit souple dans sa mise en oeuvre, rapidement disponible, et parfaitement fiable.

Il y a plus d'un an **Vivendi Water** lançait **GENESYS**, gamme des solutions modulaires associant équipements standards et services personnalisés pour répondre aux besoins temporaires des industriels en matière d'eau pré-traitée.

Pour couvrir la totalité des besoins de ses clients, Vivendi Water lance aujourd'hui **SOS EAU PURIFIÉE**, un service d'urgence inédit en France comportant un service de dépannage et de prêts d'unités mobiles.

Pour créer cette solution originale, VIVENDI WATER s'est appuyé sur :

- la mise en réseau de ses compétences autour d'un concept d'eau sur mesure,
- ses 25 années d'expertise en déminéralisation au travers de son service AQUADEM,
- son système d'intervention de proximité.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX - VIVENDI

52 rue d'Anjou - 75008 PARIS
Tél : 01 49 24 49 24 - Fax : 01 48 04 07 46
www.vivendi.com

LE GROUPE DANONE LANCE "LE FONDS DANONE - EVIAN POUR LE PATRIMOINE NATUREL DE L'EAU"

Franck Riboud, Président Directeur Général du Groupe DANONE, et **Delmar Blasco**, Secrétaire Général de RAMSAR, ont annoncé le 18 novembre la création d'un **fonds Danone - Evian**, destiné à soutenir des projets de protection et de gestion durable de la ressource et de la qualité de l'eau. Cette annonce a été communiquée lors de la conférence internationale des pays signataires de la **Convention de Ramsar**, qui a réuni 1 500 participants à Valence (Espagne).

Le fonds Danone - Evian, **d'un montant d'un million d'euros**, a été créé à l'initiative du Groupe Danone. Il sera géré par la Convention de Ramsar avec la participation du conservatoire du Littoral.

La Convention de Ramsar, signée en 1971, regroupe 133 pays qui se sont engagés dans des politiques en faveur des zones humides - marais, tourbières et autres retenues d'eaux naturelles de plaine en altitude, qui filtrent l'eau de pluie et alimentent les nappes souterraines. Ces zones jouent un rôle fondamental pour la préservation de la ressource et de la qualité de l'eau.

DANONE

7 rue de Téhéran - 75008 PARIS
Tel.: 01 44 35 20 20 - Fax : 01 42 25 67 16
www.centre-evian.com

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

RECENSEMENT DES ACTIONS FRANÇAISES DANS LE DOMAINE DE L'EAU EN PRÉVISION DU FORUM DE KYOTO

Le **Conseil Mondial de l'Eau** a confié à des étudiants de l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (ENGREF) l'alimentation de la base de données "**Water Action**" avec les initiatives françaises.

Les actions recensées seront choisies selon plusieurs critères :

- elles ont été initiées ou réalisées postérieurement au Deuxième Forum de l'Eau de 2000 de La Haye,
- ce ne sont pas des projets mais des actions concrètes, et déjà réalisées, ou en cours de réalisation. Les actions seront prises au niveau national comme au niveau international. Le travail sur le niveau international ne devra pas dépasser plus de 10 % du temps alloué à la recherche,
- elles seront choisies pour illustrer les tendances fortes et les évolutions du monde de l'eau en France à la suite du Deuxième Forum de l'Eau,
- certaines actions choisies pourront aussi montrer les innovations des activités françaises, et montre-

ront en quoi la France se trouve à la pointe au niveau technique et institutionnel.

Dans un deuxième temps, les étudiants seront chargés de préparer un **pré-rapport** de l'action française, en vue de la réalisation d'un rapport qui sera présenté à Kyoto au troisième Forum de l'Eau. Ce pré-rapport s'appuiera sur les actions recensées au cours de la première partie du travail.

Les étudiants pourront aussi montrer en quoi les **Directives européennes** font évoluer la réflexion française sur l'eau (nouvelle Directive-Cadre, Directive sur l'eau potable, et Directive sur les eaux résiduelles urbaines).

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

10 place de la Joliette - 13304 MARSEILLE Cedex 2
Tél. : 04 91 99 41 00 - Fax : 04.91.99.41.01
www@worldwatercouncil.org

ESPAGNE : LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

L'**Université de Séville** a accueilli du 13 au 17 novembre dernier le **3^{ème} congrès ibérique sur la gestion et la planification de l'eau**.

Cinq thématiques ont été abordées :

- réforme des institutions,
- nouvelle économie de l'eau,
- environnement hydrique et écosystèmes associés,
- information et communication à propos de l'eau,
- politique de l'eau et modèles territoriaux.

Les participants ont reconnu la nécessité de réorienter sans délai les politiques de l'eau dans la péninsule ibérique dans une direction pleinement cohérente avec les principes de la Directive-Cadre sur l'eau. Le Plan

Hydrologique National espagnol a été critiqué et jugé incompatible avec un développement durable du littoral méditerranéen. Le manque d'information auprès du public a aussi été regretté.

L'intégralité des communications au congrès ainsi que les conclusifs et propositions sont accessibles sur le site www.us.es/ciberico.

UNIVERSIDAD DE SEVILLA

c/Maria de Padilla s/n 41 004 SEVILLA
Tél. : 34 95 45 51 378166 - Fax : 34 95 45 56 988
congresoiberico@us.es
www.us.es/ciberico

3^{ÈME} CONGRÈS LATINO AMÉRICAIN DE GESTION DES BASSINS VERSANTS

du 9 au 13 juin 2003 à Arequipa (Pérou)

Le 3^{ème} Congrès Latino-Américain de Gestion des Bassins, organisé par le Réseau Latino-Américain de Coopération Technique pour la Gestion des Bassins Hydrographiques (REDLACH) en collaboration avec le bureau régional de la FAO et l'Institut National des Ressources Naturelles du Pérou (INRENA) aura lieu du 9 au 13 juin prochain, à Arequipa.

Ce congrès inscrira ses discussions sous le double parrainage de l'**année internationale des montagnes (2002)** et de la célébration de l'**année internationale des eaux douces (2003)**.

Son but est de participer à l'établissement d'un cadre conceptuel et méthodologique applicable à la gestion et à la protection des bassins de la région.

SECRETARÍA INTERNACIONAL

Oficina Regional de la FAO
Casilla 10095 - Santiago, Chile
Tél. : 56 2 337 2207 - Fax : 56 2 337 2187
congresocuencas@fao.org

INSTITUTO NACIONAL DE RECURSOS NATURALES

NRENA - Lima - Perú
Tél. : (51-1) 224-7919 - Fax : (51-1) 224-7598
congresocuencas@inreina.gob.pe

LA BEI ACCORDE UN PRÊT DE 100 MILLIONS D'EUROS À LA POLOGNE

Le prêt global accordé à **Bank Polska Kasa Opieki S.A.** (Bank Pekao) et/ou à **Pekao Leasing Sp. z o.o.** servira à financer des projets de petite et moyenne dimension réalisés en Pologne dans les domaines suivants : protection de l'environnement, économies d'énergie, infrastructures (y compris dans les secteurs de la santé et de l'éducation), industrie, services ou tourisme.

Les bénéficiaires finaux seront, en règle générale, des PME, mais également des promoteurs des secteurs privé ou

public - sans distinction de dimension ni de régime de propriété - dans le cas de projets relatifs à l'énergie, à la protection de l'environnement ou aux infrastructures.

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
100 bd. Konrad Adenauer - L - 2950 Luxembourg
Tél. : 352 43 79 31 46 - Fax : 352 43 79 31 88
<http://www.bei.org>

RÉSEAU ENVIRONNEMENT : AMERICANA 2003

Du 19 au 21 mars 2003 à Montréal

Pour la 5^{ème} fois, **Réseau Environnement**, le plus important regroupement de l'industrie de l'environnement de Québec organise du 19 au 21 mars prochain **Americana**, le salon des technologies environnementales des Amériques.

Une exposition commerciale, avec plus de 400 exposants et des conférences sur l'air, les changements climatiques, le développement durable, l'eau potable, les eaux usées municipales et industrielles, les matières résiduelles, les énergies renouvelables sont au programme.

Un forum international de jumelage d'entreprises permettra aux entreprises canadiennes, via plus de 600 rendez-vous d'affaires, de proposer produits et technologies à des partenaires venus du monde entier.

AMERICANA 2003
911 rue Jean-Talon est - Bureau 220 - Montréal
QUEBEC - CANADA H2R 1V5
Tél. : 514 270 7110 - Fax : 514 270 7154
info@americana.org
www.americana.org

CONFÉRENCE "GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL DANS LES ZONES TOURISTIQUES DE LA MÉDITERRANÉE"

Les 24 et 25 janvier 2003 à Calvia (Espagne)

Le développement incontournable du tourisme dans certaines zones du littoral méditerranéen a occasionné des déséquilibres profonds entre durabilité économique, sociale et environnementale, et la demande d'outils de gestion est croissante.

Permettre une exploitation du littoral compatible avec la préservation des milieux, voilà le thème dont débatteront scientifiques, gestionnaires et politiques lors de la

conférence organisée par la municipalité de **Calvia** (Baléares), dans le cadre du programme européen **Life Med Coasts**.

AJUNTAMENT DE CALVIA
Departamento Desarrollo Estratégico
C/Can Vic, 29.07184 Calvia
Tél. : 34 971 139100 - Fax : 34 971 139161
www.calvia.com/liczm

30^{ÈME} CONGRÈS IAHR :

**"WATER ENGINEERING AND RESEARCH IN A LEARNING SOCIETY :
MODERN DEVELOPMENTS AND TRADITIONAL CONCEPTS"**

Du 24 au 29 août 2003 à Thessalonique (Grèce)

L'"**International Association of Hydraulic Engineering and Research**" (IAHR) tiendra son 30^{ème} congrès à Thessalonique sur le thème "**Water engineering and research in a learning society : modern developments and traditional concepts**", du 24 au 29 août 2003.

Les discussions concernent :

- la gestion intégrée du littoral,
- la gestion de l'eau dans les zones urbaines et rurales, pour un développement durable,
- recherches et technologies pour les eaux continentales,
- hydroinformatique et traitement des données,
- relation entre éducation, recherche et formation professionnelle dans l'ingénierie de l'eau.

Des ateliers se focaliseront sur :

- l'histoire de l'hydraulique,
- les perspectives européennes dans la recherche sur l'eau, dans le cadre du 5^{ème} PCRD,
- les eaux transfrontalières,
- les changements climatiques.

Parallèlement, aura lieu un symposium international sur la houle et ses conséquences sur les côtes et les zones portuaires.

IAHR Secretariat
Paseo Bajo Virgen del Puerto, 3 - 28005 Madrid - SPAIN
Tél. : 34 91 335 7908 - Fax : 34 91 335 7935
2003iahr@auth.gr
www.civil.auth.gr/2003iahr - www.iahr.org

TEC ET DOC :

PROCÉDÉS ÉLECTRIQUES DE MESURE ET DE TRAITEMENT DES POLLUANTS

La protection de notre environnement implique une maîtrise de la réduction des polluants générés par l'activité anthropique et notamment industrielle. Aujourd'hui, face à une sensibilisation mondiale, et plus particulièrement dans le cadre de la politique communautaire, les rejets sont étroitement contrôlés, contingentés et soumis à des réglementations de plus en plus sévères. Les décideurs industriels sont ainsi amenés à sélectionner des techniques d'analyse et de dépollution adéquates. Les procédés électriques par leur caractère non polluant, constituent une solution performante et propre s'inscrivant dans les objectifs du développement durable.

L'approche proposée dans **Procédés électriques de mesure et de traitement des polluants** est structurée et met en relief les principales voies électriques d'abattement de la pollution à l'aide de techniques rapides, souples, maîtrisables et autonomes, compatibles avec un traitement en temps réel.

Ces procédés sont adaptables à la plupart des activités industrielles qui doivent faire face à des rejets gazeux, liquides ou solides, pour des secteurs aussi variés que :

la pharmacie, la parapharmacie, la cosmétique ; les industries agroalimentaires ; le pétrole ; les polymères et les peintures ; le textile (colorants) ; la papeterie, l'imprimerie, la sérigraphie ; la mécanique, les traitements de surface ; et même le nucléaire.

Rédigé par une équipe d'auteurs, tous spécialistes dans leurs domaines, ce livre constitue un guide susceptible de fournir des pistes pour aider les industriels dans leur choix d'une technique émergente qui s'intègre aisément dans une chaîne de traitement et renforce l'efficacité des procédés classiques. Ainsi, il s'adresse en particulier au monde industriel par le biais des responsables de l'environnement, du secteur public ou privé, mais aussi aux enseignants, universitaires et ingénieurs en environnement.

TEC&DOC - LAVOISIER

14 rue de Provigny - 94236 Cachan Cedex
Tél. : 01 47 40 67 00 - Fax : 01 47 40 67 02
www.lavoisier.fr

"DEVELOPMENT INSTITUTE INTERNATIONAL"

BOUES INDUSTRIELLES ET URBAINES

Dans un contexte de durcissement des normes de traitement, d'épandage, de stockage et de mise en décharge des boues urbaines et industrielles, et face aux nouvelles politiques de développement durable, il est nécessaire d'intégrer les nouvelles obligations en matière de gestion des boues et d'exploiter les meilleures solutions existantes.

La documentation proposée par "**Development Institute International**" est destinée à permettre :

- d'intégrer les derniers textes et règlements (Révision 2003 de la Directive sur les Boues, Communication Sols 2002, Norme NFU44095 sur le compostage, ...),

- d'anticiper vos nouvelles obligations pour faire face aux politiques de développement durable,
- d'intégrer les dernières avancées techniques pour limiter la production de vos boues en amont,
- d'arbitrer entre les différents procédés de valorisation des boues : séchage, déshydratation, compostage, voie biologique, dégradation organique.

DEVELOPMENT INSTITUTE INTERNATIONAL

87, Boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tél. : 01 40 06 95 28 - Fax : 01 40 06 95 26
Info@developmentinstituteinternational.com

"HOLIS DEVELOPMENT" :

ENVIRONNEMENT EN CHINE - COOPÉRATION MODE D'EMPLOI

La Chine se classe parmi les pays les plus gravement touchés par les problèmes environnementaux dont les manifestations sont multiples : 5 des 10 villes les plus polluées au monde sont en Chine, 79% de la population boit régulièrement de l'eau non potable, l'érosion, la déforestation et la désertification prédominent sur l'ensemble du territoire.

Devant la gravité et l'ampleur de ces problèmes, les questions environnementales sont aujourd'hui devenues une des priorités de la Chine qui, au gré de son développement économique, est de plus en plus attentive au problème de la protection de l'environnement. En effet, le Gouvernement chinois, outre l'élaboration d'un cadre législatif spécifique, a défini un vaste plan d'actions pour lequel il a dépensé près de 34 Md USD depuis 1996.

Le X^e Plan Quinquennal (2001-2006) prévoit de consacrer chaque année 1,5% du PIB à la protection de l'environnement, soit un montant total estimé à 84 Md USD pour cette période. Pour les projets liés à l'environnement, les Autorités chinoises se répartissent les responsabilités et bénéficient également de nombreux financements multilatéraux.

Ainsi, le secteur de la coopération, en matière environnementale, bénéficie aujourd'hui d'un véritable cadre d'action structuré, qui peut faciliter l'efficacité de projets dans ce secteur.

L'étude d'**Holis Development**, conseil en commerce et développement international, présente des informations originales, collectées et analysées principalement sur le terrain sur une période de 3 mois, qui apportent une connaissance des besoins dans ce domaine et des indications quant à la marche à suivre, éléments nécessaires afin d'élaborer dans les meilleures conditions un projet de développement durable en Chine.

HOLIS DEVELOPMENT - Paris Cyber Village
101-103, boulevard Mac Donald 75019 Paris
Tél. : 01 44 89 45 92 - Fax : 01 44 89 45 94
brigitte.gautron@holisdevelopment.com
www.holisdevelopment.com

AFNOR :

DEUX NOUVELLES NORMES POUR L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Les deux dernières normes élaborées par la commission Services dans l'alimentation en eau potable et dans l'assainissement viennent de paraître.

La norme **NF P 15-900-3 Gestion d'un système de traitement des eaux usées** définit les activités de service exercées dans le cadre de la gestion d'un système de traitement des eaux usées d'une collectivité publique.

Elle constitue un ensemble de lignes directrices sur lesquelles les responsables du système peuvent s'appuyer pour répondre à tout moment aux exigences de qualité imposées par la réglementation sur le rejet des eaux usées dans le milieu récepteur et sur le devenir des boues et sous-produits.

La norme **NF P 15-900-4 Gestion d'un système d'alimentation en eau potable** détermine les activités de service exercées dans le cadre de la gestion d'un système d'alimentation en eau potable. Elle constitue un ensemble de lignes directrices auxquelles les collectivités compétentes et leurs gestionnaires peuvent se référer pour améliorer la qualité des prestations offertes aux usagers.

AFNOR

11, av. de Pressensé - 93571 Saint-Denis La Plaine Cedex
Tél. : 01 41 62 76 44 - Fax : 01 49 17 90 00
www.afnor.fr

DEUX NOUVEAUX ANNUAIRES

ALPHAMÉDIAN ET JOHANET : FRANCE ENVIRONNEMENT 2003

Voici la 6^{ème} édition de **France Environnement**, l'annuaire des fournisseurs de l'environnement public et privé, riche de 820 rubriques à travers 11 chapitres (dont un consacré à l'eau). Au total, 1 700 contacts d'entreprises avec adresses et informations utiles.

ALPHAMÉDIAN & JOHANET

38 bd Henri Sellier - 92156 Suresnes Cedex
Tél. : 01 47 28 70 70 - Fax : 01 47 28 73 83

OCEP : ANNUAIRE VERT 2003

Les 842 pages de l'**Annuaire Vert 2003** référencent entreprises, organismes officiels et associations acteurs d'une vie "bio" : plantes et cosmétiques naturels, habitat et environnement, thérapies naturelles, produits biologiques, loisirs verts ... C'est l'écho de toute une profession.

OCEP ÉDITION

11 rue Saint-ambroise - 75001 Paris
Tél. : 01 47 00 46 46 - Fax : 01 47 00 24 91
ocep@wanadoo.fr

LU DANS LA PRESSE

BULLETIN DE L'INSTITUT DE LA DÉCENTRALISATION : L'EAU, UN PATRIMOINE DILAPIDÉ

Le numéro 11 du bulletin de l'**Institut de la Décentralisation** accueille un article de **J.F. Donzier**, Directeur Général de l'Office International de l'Eau consacré aux enjeux de l'eau pour le 21^{ème} siècle.

Il est temps de faire de la gestion de l'eau douce, une grande cause mobilisatrice pour l'humanité avant que le "water stress" ne soit général : oubliée des grands débats mondiaux sur l'environnement et la lutte contre la pauvreté jusqu'aux années 1990, l'eau devient "l'or bleu" du XXI^e siècle, cause potentielle de conflits d'usages ... Il est vrai que sur les trente dernières années et malgré certains résultats, la situation globale s'est dégradée, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

L'eau est une des clefs essentielles du développement durable car elle est indispensable pour assurer la vie sur notre planète ainsi que la santé et le progrès socio-économique de nos sociétés, dans le respect de l'environnement. Il faut donc mettre en oeuvre très vite les moyens d'actions concrets les mieux appropriés pour atteindre les objectifs d'une gestion intégrée et participative des ressources continentales en eau de surface et souterraine.

D'une façon générale, le niveau des prises de décisions, de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation doit être décentralisé le plus près possible du terrain. Le développement de capacités d'information des représentants de ces partenaires est indispensable pour leur permettre d'assumer pleinement les responsabilités et missions qui leur incombent dans le cadre de politiques de bassins. Faut-il rappeler l'importance de la formation des cadres des administrations, des organismes de bassin, des institutions chargées de l'aménagement et de la gestion des eaux, ainsi que, sous des formes appropriées, celles des membres des Comités de bassin, des élus locaux, des représentants des usagers ou des organisations non gouvernementales concernées. Enfin, des moyens conséquents devront être consacrés à la sensibilisation des usagers de l'eau et du public, notamment des enfants et des jeunes.

INSTITUT DE LA DÉCENTRALISATION

2 rue des Longs-Prés - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 47 61 92 48 - Fax : 01 47 61 92 47
contact@idecentralisation.asso.fr

"INGÉNIERIE & CONSEIL" :

LE VERDISSEMENT DES ADMINISTRATIONS

La revue de la **Chambre des Ingénieurs Conseils de France, Ingénierie et Conseil**, présente dans son numéro 46 les actions du Bureau du Verdissement et de l'Emploi Solidaire du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, dès 1996, a initié des actions d'information et de formation pour mobiliser les collectivités publiques afin qu'elles intègrent de manière concrète le concept de développement durable dans leur gestion quotidienne.

Un vaste champ d'actions est concerné. Huit domaines d'activités relèvent de la démarche, dont la maîtrise de la consommation des dépenses d'eau.

Aujourd'hui, le MEDD souhaite développer une stratégie d'actions avec sensibilisation, formation, accompagnement des publics ciblés. Au sein du Ministère, le Bureau du Verdissement et de l'Emploi Solidaire, chargé de la mise en oeuvre de cette politique, a été créé par arrêté ministériel du 07.07.2001.

Au niveau régional, le pilotage de ces actions est assuré par le Préfet de Région (SGAR), avec une mise en oeuvre de la démarche par les DIREN (Direction Régionale de l'Environnement). L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), partenaire privilégié du Ministère, propose aux collectivités : expertise, financement, formation, information (guides méthodologiques).

Des actions de formation sont en cours dans le domaine de la gestion écologique des espaces non bâtis.

En 2001, des actions pilotes de formation ont été réalisées. Cinq DIREN ont initié des journées en Aquitaine, Bourgogne, Ile-de-France, Haute-Normandie et Picardie.

La suite du programme de formation est prévue sur 2003, avec un soutien technique et une animation réalisés par un réseau d'experts et la mise en place d'un réseau de correspondants au sein des DIREN.

INGÉNIERIE & CONSEIL

3 rue Léon Bonnat - 75016 Paris

Tél. : 01 44 30 49 30 - Fax : 01 44 50 92 80

cicf@cicf.fr

LES 10 ANS DE NATURA 2000

"LA LETTRE DU HÉRISSEMENT" : UN OUTIL EUROPÉEN DE GESTION DE LA NATURE

"La lettre du Hérisson", revue de **France Nature Environnement**, présente dans son n°205 un dossier consacré aux 10 ans du réseau Natura 2000, destiné à l'application de la convention sur la biodiversité présentée à Rio en 1992.

La France a du mal à contribuer à ce réseau cohérent et fonctionnel de sites naturels, à l'échelle européenne.

Alors que notre pays recèle une des plus fortes biodiversités en Europe, il se situe parmi les derniers en surface de sites transmis. Un manque de conviction de la part de l'Etat, un défaut de moyens (humains, scientifiques, financiers...), une opposition corporatiste sont à l'origine de la gestion défailante de ce dossier. Et ont conduit avec raison l'Union Européenne à condamner la France pour insuffisance de transmission de sites.

Nous sommes maintenant dans la série finale des séminaires biogéographiques, où les dernières transmissions se préparent.

En cette période charnière, la procédure Natura 2000 passe de la transmission de sites, phase déjà problématique, à leur gestion. Des plans de gestion, appelés documents d'objectifs, seront rédigés.

La question se pose aussi, pour les sites dont la gestion peut commencer, de la disponibilité des moyens financiers prévus à cet effet et de la pertinence de l'outil CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

6 rue Dupanloup - 45000 Orléans

Tél. : 02 38 62 44 48 - Fax : 02 38 52 11 57

secretariat@fne.asso.fr

www.fne.asso.fr

"NATURELLEMENT" : UNE MISE EN OEUVRE DIFFICILE

Dans son numéro 74, "**Naturellement**", la revue du **Mouvement National de Lutte pour l'Environnement**, rappelle elle aussi que les difficultés de mise en place de "Natura 2000".

Suite à des maladresses, à un manque de clarté dans les expressions et concepts des deux Directives Communautaires "oiseaux" et "habitat" (les notions de "perturbation" et "dérangement" par exemple), mais surtout à un manque d'information flagrant de la part des gouvernements français successifs, un "front du refus" regroupant, chasseurs, sylviculteurs, propriétaires fonciers, agriculteurs etc..., s'est mis en place.

Pendant que Natura 2000 s'enlise, paysages et écosystèmes terrestres, côtiers et aquatiques continuent à se détériorer. Notre pays se trouve relégué en queue de peloton des pays communautaires pour ce qui concerne la protection de la faune et de la flore sauvage.

Dans les plans de gestion dits encore "**Documents d'Objectifs**" (DOCOB, et "contrats Natura 2000") l'Etat a cherché, bien tardivement, à introduire transparence, concertation, et gestion contractuelle.

Le DOCOB est établi par un "opérateur technique" choisi par l'Etat en concertation avec les acteurs locaux concernés réunis au sein d'un comité de pilotage du site.

La réussite de tout ce montage dépendra, bien sûr, de la mobilisation des acteurs, de leur bonne volonté à dialoguer, à proposer des solutions plutôt que de s'en voir imposées, mais dépendra surtout des mesures financières qui seront réellement mises en place par l'Etat et par l'Union Européenne.

NATURELLEMENT

6 rue Jules Auffret - 93500 Pantin

Tél. : 01 48 46 04 14 - Fax : 01 48 46 44 53

MNLE@wanadoo.fr

www.mnle.org

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



PREMIER BUREAU DE LIAISON DU CEENBO

Le 13 novembre dernier, le **CEENBO** (Central and Eastern European Network of Basin Organizations) a tenu son premier bureau de liaison à Calimanesti (Roumanie).

Organisée par **APELE ROMANE**, qui assure le secrétariat du CEENBO, avec le soutien de l'**Office International de l'Eau**, cette rencontre a réuni des représentants de Bulgarie, République Tchèque, Pologne, Roumanie et Slovénie.

Le bilan des activités depuis l'Assemblée Générale de Sinaia (février 2002) ainsi que le programme d'activités 2003 ont été abordés.

Le programme d'activités associé "**Global Water Partnership**" / **RIOB** sur le renforcement des initiatives en

faveur d'une **gestion intégrée des bassins** a suscité l'intérêt des participants.

Un atelier technique a suivi, les 14 et 15 novembre, ce bureau. Il a été consacré à l'application de la **Directive-Cadre sur l'eau** et plus particulièrement, à la délimitation des cours d'eau et à la caractérisation des rivières fortement modifiées.

En juin 2003, un autre atelier sera consacré aux nouvelles étapes de mise en place de la Directive-Cadre et aux problèmes rencontrés en Europe Centrale.

APELE ROMANE

Tél. : 40 1 31 03 52 6 - Fax : 40 1 31 22 17 4

www.ape.rowater.ro

FLEUVES TRANSFRONTALIERS : TOUS LES TEXTES SUR INTERNET

123 délégués d'Administrations Gouvernementales, chargées de la gestion des ressources en eau, et d'Organismes de Bassin venus de 31 pays et des Commissions internationales ou des Organismes de Bassins Transfrontaliers se sont réunis à **Thonon-les-Bains, les 25 et 26 Novembre 2002**, sous l'égide du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) et à l'invitation de la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL), de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, de l'Académie de l'Eau.

Ils ont décidé de la création du **Réseau des Commissions Internationales et des Organismes de Bas-**

sins Transfrontaliers (cf Information Eaux n°535).

Les résolutions finales ainsi que la totalité des présentations effectuées lors de cette Assemblée sont consultables à l'adresse :

<http://www.riob.org/divers/thonon/Resthonf.PDF>

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT - RIOB

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



Office
International
de l'Eau

LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



<p>1 LES POMPES CENTRIFUGES Entretien et maintenance (12 Euros)</p> <p>2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES dans les réseaux d'adduction d'eau Techniques et méthodes (12 Euros)</p> <p>3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE Utilisation et contrôle de leur mise en oeuvre (10 Euros)</p> <p>4 INSTRUMENTS DE MESURE dans le contrôle de la qualité des eaux Utilisation et entretien (13 Euros)</p> <p>5 LE COMPTAGE La distribution de l'eau potable (10 Euros)</p> <p>6 LA ROBINETTERIE Choix - Mise en oeuvre Entretien (12 Euros)</p>	<p>7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT Conception - Réception Entretien - Réhabilitation (13 Euros)</p> <p>8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION Des eaux usées urbaines Contraintes d'exploitation (10 Euros)</p> <p>9 L'OZONATION DES EAUX Principe, exploitation et maintenance des installations (12 Euros)</p> <p>10 LA CHLORATION DES EAUX Principe, exploitation et maintenance des installations (12 Euros)</p> <p>11 LA TELEGESTION DES RESEAUX Principe, matériels et équipements, exploitation (12 Euros)</p> <p>12 POSE DES CANALISATIONS Pour l'adduction et la distribution de l'eau potable (16 Euros)</p>	<p>14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR Traitements et conditionnement (12 Euros)</p> <p>15 LES POMPES Démarrage, arrêt, variation de vitesse (12 Euros)</p> <p>16 LE DIOXYDE DE CHLORE Production - Utilisation Contrôle (12 Euros)</p> <p>17 LA SURPRESSION Principe - Applications Dimensionnement (13 Euros)</p> <p>18 LE POMPAGE DES EAUX USEES Conception - Réception Entretien et maintenance (13 Euros)</p> <p>HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? (13 Euros)</p>
--	--	---



Commande
Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

1,2,3,4, "PERLES D'EAU®"

LE NOUVEAU LABEL DES COMMUNES DU MASSIF CENTRAL

L'OIEau, soutenu par le **Commissariat à l'Aménagement et au Développement du Massif Central** et le **Conseil Régional du Limousin**, lance un label qui permette de faire reconnaître l'intérêt patrimonial des communes de têtes de bassin et les efforts qu'elles réalisent pour maintenir une ressource en eau de qualité, facteur important de leur identité et de leur développement économique.

Le label "Perle d'Eau®" est un "indicateur intégré" qui renseigne les usagers, la population, les touristes potentiels... sur la qualité de la gestion de l'eau sur le territoire communal. La grille de critères repose sur sept fiches thématiques dont une sur l'état des milieux aquatiques et six sur les actions conduites sur le territoire communal (cinq sur l'eau et une sur l'environnement général de la commune). Elles mettent l'accent sur l'état d'avancement des réflexions des élus. Le candidat doit préciser si les actions sont réalisées, en cours ou prévues, dans un cadre communal ou intercommunal. Un point sur l'état d'avancement des projets sera réalisé tous les deux ans, justifiant la progression, le maintien ou la perte du label.

La "Perle d'Eau" sert non seulement à encourager les communes à progresser vers la qualité mais c'est également un outil de communication du Conseil Municipal pour valoriser les efforts qu'il réalise. Il permet au maire de dire à ses administrés, aux habitants des communes voisines et aux éventuels touristes, que la municipalité oeuvre pour améliorer la qualité des eaux que se soit à travers l'assainissement, l'entretien des rivières, l'amélioration de la qualité de l'alimentation en eau potable ...

Obtenir une "Perle d'eau" signifie que des efforts sont réalisés, **deux perles** que les efforts réalisés ont obtenu des résultats significatifs, **trois perles** que les résultats sont très satisfaisants. La **quatrième perle** se joue au niveau européen.

OIEAU / SNIDE

Contact : *Natacha Jacquin*

15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48

snide@oieau.fr

www.oieau.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE

LE CNFME

DATE	REF.	TITRE
07-11/04/03	03C001a	Exploiter les réseaux d'eau potable - Niveau I - Module I
07-11/04/03	03E008a	Les recommandations du fascicule 70 pour la réalisation des réseaux d'ass.
07-11/04/03	03F003a	Station d'épuration physico-chimique - 2° Degré
07-11/04/03	03I007a	Organiser et réaliser l'entretien des équipements des usines
07-8/04/03	03S004a	Le SEQ-Eau pour les cours d'eau
08-11/04/03	03C025a	Le nettoyage et la désinfection des ouvrages d'eau potable
08-10/04/03	03F035a	Logiciel Microsat
09-10/04/03	03B022a	Traitement de l'eau au point d'utilisation
09-11/04/03	03S005a	Hydrobiologie des eaux douces et le SEQ-Bio
14-18/04/03	03C009a	Stratégie et organisation de la recherche de fuites
14-18/04/03	03E006a	Exploiter les réseaux d'assainissement - 1° Partie
14-18/04/03	03E013a	La réhabilitation des réseaux d'assainissement
14-18/04/03	03F001c	Exploiter une station d'épuration - 1° Degré
14-18/04/03	03F002b	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° Degré - Module I
14-18/04/03	03F008a	Participer à la réception d'une station d'épuration type boue activée
14-18/04/03	03F011a	Exploiter les systèmes de déshydratation des boues
14-18/04/03	03I002b	Perfectionnement en électrotechnique

DATE	REF.	TITRE
14-16/04/03	03I015a	Initiation à l'exploitation des automates programmables
14-18/04/03	03N010a	Exploitation d'une station d'épuration biologique - 1° Degré
22-25/04/03	03A011a	Toxicité-écotoxicité
22-24/04/03	03B013a	L'ozone dans le traitement de l'eau - Principe et application
22-25/04/03	03I003a	Initiation à la programmation des automates programmables industriels
22-24/04/03	03S010a	Suivi de chantier en rivière
06-07/05/03	03G002a	Exploitation et maintenance d'un forage d'eau
12-16/05/03	03B005a	Exploiter les usines de production d'eau potable - Perfect. - 2° Niveau
12-16/05/03	03B018a	Correction de la minéralisation: eaux agressives, eaux entartrantes
12-16/05/03	03C014a	La pose du tube polyéthylène en distribution d'eau potable
12-16/05/03	03E001a	Dimensionnement des réseaux d'assainissement - Niveau I
12-16/05/03	03E012b	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur
12-16/05/03	03E014a	Les solutions compensatoires en assainissement pluvial
12-16/05/03	03E018a	Essais et tests des réseaux d'assainissement
12-16/05/03	03F004a	La gestion technique d'une station d'épuration
12-15/05/03	03F019b	Initiation à l'assainissement
12-16/05/03	03I001a	Comprendre et exploiter les installations électromécaniques dans les usines d'eau
12-16/05/03	03K022a	L'eau et les procédures d'urbanisme
12-15/05/03	03L008a	Gestion d'un parc de capteurs : mise en œuvre d'une fonction métrologique

Le détail de ces formations ainsi que le **calendrier des stages 2003** est disponible sur le **Web** : <http://www.oieau.org/stages>

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
23/01/03	Strasbourg FRANCE	Les nouveaux territoires de la gestion de l'eau potable Changements d'échelle et évolution de la relation avec l'utilisateur	ENGEES Tél: 03 88 24 82 82 - Fax: 03 88 24 82 84 engees@engees.u-strasbg.fr www-engees.u-strasbg.fr
24 - 25/01/03	Calvie ESPAGNE	Gestion intégrée du littoral dans les zones touristiques de la méditerranée	AJUNTAMENT DE CALVIA Tél. : 34 971 139100 - Fax : 34 971 139161 www.calvia.com/iczm
29-30/01/03	Rennes FRANCE	4 ^{ème} Carrefour des gestions locales de l'eau	RESEAU IDEAL Tél. : 01 45 15 09 09 - Fax : 01 45 15 09 00 www.reseau-ideal.asso.fr
30/01/03	Limoges FRANCE	Vers une stratégie de gestion durable des fleuves	Université de Limoges - Faculté de Droit et des Sciences Economiques Tél. : 05 55.34.97.24 - Fax : 05 55 34 97 cidce@voila.fr
02 - 05/02/03	Abu Dhabi EMIRATS ARABES	UBIFRANCE : environnement et Energie 2003	UBIFRANCE Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : 01 44 34 50 01 www.ubifrance.com
16-23/03/03	Tokyo JAPON	III ^{ème} Forum Mondial de l'Eau	Secretariat of the 3 rd world water forum Tél. : 81 3 5212 1645 Fax : 81 3 5212 1649 office@water-forum3.com www.worldwaterforum.org
19 - 21/03/03	Québec CANADA	Réseau environnement americana 2003	AMERICANA 2003 Tél. : 514 270 7110 - fax : 514 270 7154 info@americana.org www.americana.org
13 - 16/05/03	Giardini Naos ITALIE	6 ^{ème} Colloque International du Comité Européen d'Etude de la Corrosion et de la Protection des Canalisations	CEOCOR Tél. : 32 2 5188401 Fax : 32 2 5188430 cibe@pophost.eunet.be www.ceocor.lu
21 - 22/05/03	Tunis TUNISIE	Gestion du risque Eau en Pays aride	SOCIETE HYDROTECHNIQUE DE FRANCE Tél. : 01 42 50 91 03 Fax : 01 42 50 59 83 shf@shf.asso.fr www.shf.asso.fr
29/06/03 - 02/07/03	New York ETATS-UNIS	La gestion des bassins versants pour une meilleure alimentation en eau	Suny College of Environmental Science and Foresty pebchair@esf.edu
9 - 13/06/03	Aréquipa PEROU	3 ^{ème} Congrès Latino-Américain de gestion des bassins versants	Secretaría Internacional Tel. / 56 2 337 2207 / 337 2100 Fax 56-2-337 2187 congresocuenas@fao.org
24 - 29/08/03	Tessalonique GRECE	30 ^{ème} Congrès IARH Water engineering and research in a learning society : modern developments and traditional concepts"	IAHR Secretariat Tél. : 34 91 335 7908 Fax : 34 91 335 7935 2003iahr@auth.gr www.civil.auth.gr/2003iahr

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>